

PERSPEX® XT re

1 Identification du produit et de la société PERSPEX® XT re, plaque recyclé de verre acrylique

Non coloré ou coloré en noir ou en blanc

Société: Renseignement en cas d'urgence

Polycasa GmbH Polycasa GmbH

Gassnerallee 40, D-55120 Mainz Tel.: +0049 (0) 6131 – 631-0 Tel. +0049 (0) 6131 – 631-202

2 Composition/ Information sur les composants

Caractérisation chimique :

Copolymère de méthacrylate de méthyle CAS-N° 9011-14-7

Contient Eventuellement: stabilisants/ colorant / lubrifiants

Composants dangereux aucun(e)

3 Identification des dangers Pas obligatoire à l'identification selon des directives

EG 1999/45/EG - Règlement (CE) 1272/2008

4 Premiers secours

Après inhalation de produits de décomposition: repos, air frais, secours médical

Après contact avec la peau:

Les zones touchées par le produit de fonte doivent Avis pour le médecin: être rapidement, Rincées sous un jet d'eau froide.

En cas d'inhalation de produit de décomposition: adaptez le traitement aux symptômes (Décontamination, examen des fonctions vitales); il

n'y a aucun antidote

5 Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction appropriés eau, produits d'extinction solides

Equipement de protection spécial en cas d'incendie, porter un habit comprenant un

équipement de respiration

Information complémentaires: éliminez les résidus de l'incendie et l'eau d'extinction

pollué, conformément aux règlements locaux en

vigueur

6 Mesures à prendre en cas de dispersion

accidentelle

Les méthodes de nettoyage sont: ramasser par un

moyen mécanique



PERSPEX® XT re

7 Manipulation et stockage

Stockage

Veuillez stocker en emballage d'origine, protégés des influences d'environnement, aux conditions sèches

Manipulation

Des produits de dégradation gazeux peuvent se dégager si les matériaux sont fortement surchauffés: Monomères et autres produits de dégradation. Evitez d'inhaler la vapeur. Les machines d'usinage doivent être pourvues d'un mécanisme de ventilation incorporé. Protection contre l'exposition et l'incendie: aucune mesure particulière n'est nécessaire.

8 Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Les éléments suivants peuvent être libérés sous forme de traces lors du traitement du produit : Les composants avec des paramètres de contrôle sur le lieu de travail:

Methacrylate de méthyle	50 ppm	210 mg/m ³	CAS-N° 80-62-6	EG-N° 201-297-1	R36/37/38, R43 ¹
					H319/H335/H315/H317
Acrylate de méthyle	5 ppm	18 mg/m³	CAS-N° 96-33-3	EG-N° 202-500-6	R36/37/38
					H319/H335/H315

Si des dispositions techniques adaptées en matière de ventilation sont prises, il peut être admis avec certitude que les concentrations limites ne sont pas atteintes.

Equipement personnel de protection

pas nécessaire dans la manipulation ordinaire.

Compte tenu des techniques de travail utilisées, telles que la coupe, le sciage, le fraisage, etc., des poussières fines dangereuses et respirables peuvent se former. Ne pas respirer la poussière fine. Une protection respiratoire appropriée ou une extraction adéquate est recommandée.

Protection respiratoire: masque de protection contre la Poussière, filtre P1

Protection des mains : gants

Protection des yeux : Lunettes de sécurité et/ou de la face

Mesures générales de protection et d' aucune mesure particulière n'est nécessaire

hygiène:

¹ Veuillez noter l'article 16





PERSPEX® XT re

9 Propriétés physiques et chimiques

Etat physique: Plaque

Changement d'état

Température de ramollissement Température d'auto-inflammation

Propriétés comburantes

Densité

Solubilité dans l'eau

Solubilité dans d'autres solvants

10 Stabilité et réactivité

Pour éviter la décomposition thermique, NE SURCHAUFFER PAS

11 Informations toxicologiques

Toxicité aiguë

12 Informations écologiques

Comportement dans l'environnement

3 Considérations relatives à l'élimination

Couleur: non coloré ou coloré

Odeur: inodore

> 100 °C ISO 306 > 425 °C DIN 51794

Aucun(e)

1.19 g/cm³ ISO 1183

insoluble

soluble dans solvants organiques

Décomposition à partir de >350 °C. (Env.)

Lors d'une forte surchauffe du matériau, des produits de décomposition gazeux peuvent se dégager: monomères et produits de décomposition. Eviter l'inhalation des vapeurs.

Pas de données disponibles, insoluble dans: eau Selon notre expérience et les informations disponibles,

le produit est sans danger. La condition préalable est la manipulation et le traitement correct, conformément à

nos recommandations

Compte tenu de la consistance et de l'insolubilité dans l'eau, une biocompatibilité est peu probable

Aucun risque connu pour l'environnement

Le produit est qualifié matériau recyclable. Il est nécessaire de respecter les règles concernant les mélanges et les procédures de traitement.

Le produit doit être éliminé ou incinéré conformément

aux règlements locaux en vigueur

Catalogue Européen des Déchets (CED):

CED-code: 120 105 (Les déchets de façonnage

mécanique, traitement de surface)

CED-code: 170 203 (parties de déchets de plastique)



PERSPEX® XT re

Informations relatives au transport

Le produit n'entre pas dans les catégories de produits à risques du point de vue des règlements du transport

15 Informations réglementaires

Etiquetage selon les directives CEE Étiquetage non obligatoire

Prescriptions nationales

Code de la Sécurité Sociale (Art. L 461-1 à L 461-7) (France), Tableau(x) des maladies professionnelles n°(s): 82, 65. Installations classées (stockage) (France), rubrique(s) n°: 2662

16 **Autres informations**

Les produits de la gamme PERSPEX® XT re non coloré et coloré sont conformes à la Directive REACH. Ils sont fabriqués à partir de polymères et ne nécessitent pas d'enregistrement.

Nos produits ne sont pas des marchandises dangereuses et ne nécessitent donc pas de fiches de données de sécurité conformément à REACH ou au SGH. Le produit lui-même est un polymère et ne présente aucun danger pour la santé ou l'environnement. Ces informations ont pour but de garantir une manipulation sûre de nos produits et de signaler les risques éventuels en cas de traitement inapproprié. Dans le pire des cas, si ce polymère est exposé à un chauffage excessif au cours du traitement, la chaîne du polymère pourrait être scindée en ses composants d'origine, qui sont alors considérés comme des substances nocives.

H319 / H335 / H315² - EUH 070³ - R36/37/38⁴ H317 - R43

Irritant pour les yeux, le système respiratoire et la peau. Sensibilisation possible par contact avec la peau

Les indications ci-dessus se basent sur l'état actuel de nos connaissances et ne présentent aucune garantie pour les caractéristiques. Les Législations et prescriptions sont à respecter par le destinataire de notre produit sous sa propre responsabilité.

² Système général harmonisé, Mentions de danger

³ Phrases EUH

⁴ Phrases de risqué (67/548/EC)